

Concours section : AGRÉGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPO
Epreuve matière : DISSERTATION 1
N° Anonymat : N231NAT1029996 Nombre de pages : 16

17 / 20

Epreuve - Matière : 101-03.06 Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillets officiel.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

En se plongant en rupture avec le "caractère pionnier d'une certaine vision de l'éducation physique" (Trinca, "Cérisé d'une réforme", 1967), les Instructions Officielles (IO) de 1967 publiées la même année que la législation marquale de Mirand marquent l'aboutissement d'un processus de "remplacement" (l. 4) d'une éducation physique (EP) basé sur un "électisme" (l. 3) faisant la part belle aux gymnastiques analytiques. Si aujourd'hui la discipline tend à évoluer sur la base de "formes nouvelles de pensée" (l. 15) ayant notamment trait à la diversification des activités physiques sportives et artistiques (APSA) et à la formation d'un "homme européen" (l. 5) adapté et adaptable aux incertitudes de la vie en société (Stiegler, "Il faut s'adapter": sur un nouvel impératif politique, 2019), la "généralisation" (l. 14) dont parle Mirand autour d'une nouvelle discipline montre des "difficultés" (l. 8) persistantes comme en témoigne la surreprésentation des "spécialités sportives" (l. 12) peu "différenciées" (l. 11), où l'image du badminton qui reste l'APSA le plus enseigné des près de 95% des établissements du secondaire (Vassili & Petit, Regards croisés sur les sports de raquette, AFRAAPS, 2020). Dès lors, comment ces "nouvelles formes de pensée" (l. 15) dont parle Mirand ont-elles caractérisé la trajectoire de l'EPS depuis 1967 ? En quoi les projets de Mirand permettent-ils d'expliquer cette évolution ?

11/15

“Dernier le recueil d’E.P.” (l. 1), nous définissons la discipline comme un “dispositif scolaire de diffusion de normes sociales et culturelles, participant à la construction des usages légitimes du corps, et étant en permanence influencé par l’évolution des valeurs issues des domaines politique, scientifique et idéologique” (Moules & Traillat, 2015). Dès lors, les “repères de l’EP” (l. 9) que cible Mirand consistent à une transformation d’un “Homme” (l. 5) à former au sens d’être et de citoyen, à travers notamment des supports et contenus techniques appuyés par des sciences issues notamment des “disciplines fondamentales” (l. 13-14). À travers cette association “sciences et techniques”, Mirand voit le vecteur de transformation d’une discipline longtemps restée sous l’influence des sciences médicales et de l’idéologie de la médecine française (Saint-Martin, “la création de l’IPEP et le modèle de médecine-gynécologie”, 2006). Pour le même an un système technique appelle un discours et une cause scientifique (Thon, Apologie du Berger, 1990), l’évolution des données fournies par les disciplines fondamentales” (l. 13-14), à travers la démocratisation des sciences humaines et sociales et l’aisement de structures de formation comme les UFA STAPS en 1984, s’est accompagnée d’une évolution et d’une diversification des supports techniques en EP. Si les techniques sportives nationnelles ont marqué une “certaine EP” (l. 4) dans les années 1900, l’aisement de la didactique, de la psychologie et récemment du programme de recherche “cours d’action” (Parizat & San Martin, “Le programme de recherche ‘cours d’action’: repères historiques et conceptuels”, Activités, 2020) a permis de faire naître de nouvelles APSA adaptées aux besoins affectifs et cognitifs des élèves ainsi qu’aux besoins des enseignants de terrain. Finalement, si la ligne d’EP que définit Mirand progresse de concert avec des supports techniques justifiés par des sciences d’appui, comment en caractériser l’évolution ? Celle-ci a-t-elle toujours été homogène et linéaire ?

Si une certaine unité de la leçon d'EP peut marquer l'évolution de la discipline à chaque période, c'est principalement la raison du "type de professeur" (l. 1) redéfini au cours d'une formation initiale consistant à "donner une forme aux enseignants en fonction d'un projet de société politique rejeté par des textes officiels" (Cé-Dernier, "La formation des enseignants d'EPS depuis la fin du XIX^e siècle", AFRAPS, 2012). D'un enseignant technicien formé en CPEPS et IPEP à un enseignant réflexif et "designer" (Sauvay et al., "Actions significatives et apprennages en EPS", 2013), le type de professeur démontre une évolution de la discipline à chaque période à peine tant permettant des "divergences" (l. 2). Pour la mesure où il l'EP se peut être définie uniquement par ses normes institutionnelles mais qu'elle est aussi "et peut-être avant tout" une pratique pédagogique (Collinet, "Les grands courants d'EP en France", 2000), différentes générations d'enseignants ont pu cohabiter et partager ou non la même vision de l'EPS, donnant à la discipline l'aspect d'un héliosCOPE (Comet, "Les pratiques des enseignants d'EPS dans le secondaire", AFRAPS, 2012). Minard montre bien que c'est "à travers leurs instruments" (l. 2) que les enseignants mettent en œuvre et font évoluer leurs pratiques, à travers la formalisation de théories qui "intègrent à part entière de connaissances scientifiques" (Cézairat, "Les rapports théorie-pratique des les concepteurs de l'EP", Hermès Française de Pédagogie, n°116, 1996). Des fois, des enseignants comme Minard à l'ENSEPS jusqu'en 1973 ont pu permettre à la discipline d'évoluer et de fédérer des enseignants autour d'une vision partagée de l'EPS, au prix parfois de certaines difficultés "génératrices d'incompréhension" (l. 8). Ainsi, comment les différentes générations de professeurs ont-elles permis à la discipline EPS d'évoluer depuis 1967, entre sciences et techniques nouvelles ?

À l'issue de cette réflexion, nous discuterons les propos de Mirand au regard d'une discipline EPS ayant évolué sur la base de "formes nouvelles de jeu" (l. 18), laissant entrer une différenciation des techniques en appui sur une évolution des "données fournies par les disciplines fondamentales" (l. 13-14) en formation.

Si des tendances permettent de déceler la trajectoire d'une discipline passant d'une utilisation majeure des techniques sportives normatives à une diversification des APSA adaptées aux besoins de chacun, l'évolution de l'EPS s'est effectuée par des interactions se faisant contradictoires et "opératrices d'incompréhension" (l. 8) entre différents types de professeurs, cristallisant encore aujourd'hui des tensions par rapport à l'usage "très significatif" (l. 12) des techniques sportives.

Dans une première partie de 1967 à la commission verticale EPS de 1983, nous discuterons l'idée que des enseignants "techniciens" basés sur les "spécialités sportives" (l. 12) de compétition et sur les sciences expérimentales limitées de la psychologie de l'enfant ont permis, à l'instar de Mirand, la "disparition" (l. 1) du nôtrein-gymnaste.

Toutefois, l'avènement de sciences nouvelles à l'image de la science de l'action motrice de Parlebas ont entraîné des débats existentiologiques importants ayant permis à la discipline d'évoluer.

Dans une deuxième partie des années 1980 aux programmes lycée de 2000, nous discuterons l'idée que des enseignants "réfléchis" usant de données didactiques et pédagogiques nouvelles ont permis à travers la diversification des techniques sportives de faire évoluer l'EPS.

Cependant, des débats et "obstacles persistants" (l. 8) autour des programmes d'EPS, opposant didacticiens des APS et de l'EPS, ont à la fois été des "conditions de progrès" (l. 9) et des facteurs d'inertie des techniques sportives normatives.

Dans une troisième partie des années 2000 à nos jours, nous discuterons l'idée que des enseignants designers et ingénieurs des contextes d'apprentissage permettent à la discipline d'évoluer autour d'APSA diversifiées et d'appuis scientifiques articulant théories théoriques et pratiques.

Néanmoins, la complexification des rapports aux techniques

Concours section : AGRÉGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPO
Epreuve matière : DISSERTATION 1
N° Anonymat : N231NAT1029996 Nombre de pages : 16

17 / 20

Epreuve - Matière : 101 - 0366 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

et la manière dont les enseignants appréhendent les sciences sociales tendent à faire évoluer la discipline vers une nouvelle forme d'individualisme dont "l'analogie" (l. 2) avec les pratiques sportives traditionnelles et fédérées peut persister.

Les IO de 1967, publiées la même année que la loi d'ouverture de Mirand où l'EPS où il enseigne, s'inscrivent dans la ligne d'une politique de grandeur gaullienne relayée à l'échelle du sport fédéral et de l'EPS par Herzog. Les 10 familles d'activités avec au premier rang les sports traditionnels tels que l'athlétisme, le natation et les sports collectifs sont caractéristiques de l'orientation sportive et compétitive d'une discipline ayant pour vocation de former des citoyens "conquerants et apprables, portant à la dynamique économique du pays" (Herzog, Essai de théorie du sport, 1965). Si les sports comme l'athlétisme et les sports collectifs sont respectivement conçus comme individuellement exercitifs et nécessaires, mais également socialisants (Dufraisse, "les sports traditionnels après la fin de la tradition sportive", AFRAPS, 2000), ils sont majoritairement pratiqués tel quels en EPS, sur la base du modèle du champion sportif exalté à la télévision, sur les stades, dans la presse

5/115

(Andriu, Enjeux et débats en EPS : une histoire contemporaine ; les Cahiers Atos, 1992) et à travers lesquels de nombreux enseignants de nombreux enseignants se forgent leur posture professionnelle. Alors que le nombre de licenciés sportifs passe de 4,8 à 10 millions de 1968 à 1981 (Chartelat & Tétarot, "La première sportivisation", 2007), l'hégémonie sportive compétitive caractérise cette "forme nouvelle de jeu" des années 1960 durant lesquelles des enseignants comme Michel Portes, au lycée classique du Lycée, organisent leur enseignement sur la base du module pédagogique du champion "juge officiel" (Marsaud, "Évolution des séances d'EPS depuis 1965 : quelques tendances", Contretemps, 2005). Ces "spécialités sportives" (l.-M.) pratiquées sans forme compétitive consistaient en une répétition de gestes analytiques et décontextualisés, que le film "À l'école du basket-ball" (Bonav, 1960) retracera à travers l'exemple de l'enseignement "course - bille - lancer". Les enseignants consacrent alors leurs apprenissements sur une pédagogie des mœurs (Macario, Théorie et pratique de l'évaluation de la pédagogie des APS, 1988) consistant à réduire l'écart entre sa motivante et celle de l'expert.

Si ce module imprègne l'EPS durant les années 1960 et 1970, le fonctionnement de Mirand est toutefois largement en décalage. Ayant participé aux Jeux mondiaux universitaires en 1939 en basketball et capitaine de l'équipe de France de handball de 1944 à 1948, Mirand a bénéficié d'une socialisation sportive influençant positivement son rapport aux spécialités sportives. Pour autant, son regard porté sur les techniques est particulier dès la mesure où il affirme que leurs principes d'efficacité doivent être basées aux besoins et aux caractéristiques de l'enfant (Mirand, "Mais quelle est donc la spécificité de l'EPS?", 1971). En effet, Mirand symbolise le lycéen qui s'opère à une période où l'EPS est soupçonné d'être "l'antichambre du sport fédéral" (Andriu, 1992) et où la technique normative et uniforme est pointée du doigt dès la mesure où elle n'est pas adaptée au "sujet" et à ses "activités" (Cassagne, "La technique mandatée", Revue EP&S,

n°164, 1979). Ces années 1970 sont en effet marquées par une "totale mutation théorique" (Vigarello, EP et révolution scientifique, 1978) marquée par la démocratisation des sciences expérimentales et notamment la psychologie du développement de Piaget (La psychologie de l'enfant, 1966) sur laquelle s'appuie Mirand pour précider à cette transition technique. En ce sens, il envisage le "usage de l'EP" à travers notamment les stages Baquet qui prennent un essor important en 1971 avec l'obligation de justifier de 5 jours de formation professionnelle continue, et témoigne le collectif de 780 enseignants participant à ces stages d'innovation pédagogique en 1975 (Abdallah Saint-Martin, L'EP de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation, 2004). Centrés sur l'activité de l'enseignant et l'adaptation de nouvelles formes de techniques aux élèves (Mirand, "Stage Maurice Baquet : innovation de l'EP et innovations pédagogiques", 1974), ils permettent à des enseignants jusqu'en 1980 de faire évoluer leurs pratiques par "tournements" et par une division fine du travail de recherche collectif (Caritez & Dusant, "Robert Mirand. Son rôle dans l'évolution des bases théoriques des stages Maurice Baquet", STAPS, n°135, 2022).

Cette "forme nouvelle de pensée" ayant permis aux techniques sportives de s'installer en EPS, et à l'heure où les réflexions pédagogiques l'accompagnent (Colloque d'Amiens, "Pour une école nouvelle", 1968), des "discrepances" (l. 9) notamment épistémologiques marquent l'évolution de la discipline. Alors que l'usage des sciences nouvelles comme la psychologie du développement grandit, certains experts des disciplines fondamentales "(l. 13-14) comme Pierre Arice dérangent une "intégration" (l. 13) abusive en EPS en affirmant que la théorie de Piaget n'a jamais eu pour intention de répondre aux problèmes de la motricité (Arice, "Autour de la pensée de Piaget", Revue EPES, 1974). Élue à l'EPSEPS, Vigarello critique également la position de certains concepteurs comme Parlebas, où l'origine d'une science unitaire de l'action motrice et dépassant une "conceptio mosaique de la juxtaposition" (Parlebas, "Pour une épistémologie de l'EP", 1971). En effet, dans un contexte éminemment crucial pour l'orientation de la discipline (Dumont, La crise des pedagogies Corseilles, 1981), Vigarello défend quant à lui une EPS empruntant un éclarage

électrique d'un point de vue scientifique (psychologie, biomécanique, sociologie, physiologie, etc.) sans prendre le risque d'une intégration homogène devant le risque de la dissonance méthodologique et de la vigilance épistémologique (Ligarelli, *Réflexions sur l'origine, l'unite, le place de la théorie en EPS*, Annales de l'EPS, n°1, 1972). Dès lors, sans pour autant interdire le pressentiment de Mirand à propos des "difficultés" (l. 9) qui il pointe au propos des progrès de l'EPS tant sur le plan des techniques qu' des sciences d'appui.

Évoluant au cœur d'un système technique basé sur les spécialités sportives, les enseignants d'EPS assistent à l'émergence de "formes nouvelles de savoir" (l. 15) qui tendent à une différenciation du regard porté sur les techniques d'après image de Mirand qui se recentre sur le sport de l'effort. La réintroduction de la discipline au Ministère de l'éducation nationale amine une fonction majeure des lois : mesure où une refonte des contenus est envisagée à travers des commissions verticales par discipline (EPS en 1983) afin que chacune, y compris l'EPS, prenne en charge les objectifs généraux éducatifs à savoir notamment la lutte contre l'échec scolaire (Serang, "Editorial", Première EPS, n°175, 1982).

Dans cette deuxième période d'entre 1980 à 2000 nous discuterons ainsi l'idée que l'émergence d'une prise en compte croissante des besoins de chacun dans une logique d'évolution des orientations politiques pour l'école s'est accompagnée d'une évolution majeure des supports techniques didactiques et des sciences d'appui portées davantage sur le soleil cognitif.

L'émergence des travaux en sociologie a fourni des données intéressantes dès la mesure où ces dernières ont amené à questionner le rôle des institutions telles que l'école dans la reproduction des inégalités sociales (Bourdieu & Passeron, *La reproduction*, 1970), nécessitant un "progrès" (l. 9) visant également l'EPS. Les programmes de 1985 et 1986, livrés de la commission verticale de 1983 à laquelle Mirand et sa consigne Manserach ont participé,

Concours section : AGGRÉGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPO
Epreuve matière : DISSERTATION 1
N° Anonymat : N231NAT1029996 Nombre de pages : 16

17 / 20

Epreuve - Matière : 101 - 03.66 Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillets officiel.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

témoignent de cette recentration sur la singularité de chacun (autonomie, pédagogie différenciée). Ces objectifs s'élargissent jusqu'aux programmes collège de 1996 à 1998 visant la formation d'un "homme nouveau" (l.5) capable des relations singulières, à soi, aux autres et à l'environnement physique à travers des activités physiques de plus en plus "différenciées" (l.11) comme en témoigne la diversification de la danse, des activités physiques d'expression et des sports de pleine nature au sein des 8 groupements d'APSA. À l'image de Dominique Lucas, enseignant d'EPS dans les années 1980 dans le 91 (Marsaud, 2009), la diversification des techniques enseignées est très significative (badminton, danse, course d'orientation, etc.) et cette tendance s'accompagne d'une refonte des modalités d'enseignement.

En effet, avec la création de l'agrégation externe d'EPS en 1982 (dossier "didactique et pédagogie") et des VFR STAPS, la formation des enseignants prend un tournant marqué par la direction des sciences humaines et plus spécifiquement des sciences cognitives. L'entité de "disciplines fondamentales" (l. 13-14) dont la part s'agrandit. En effet, le tendance à la rationalisation des emplois durant les trente Glorieuses (Favart, Les trente glorieuses ou la révolution invisible, 1970) a entraîné une transition d'une "forme nouvelle de pensée", si intéressante sur moins au travail physique qu'à l'effort cérébral et cognitif (Aleyse, "Archéologie de la connaissance d'un temps", AFRAP, 1993). Cette transition a amené en EPS un nouveau regard sur

9/115

Les techniques sportives dont parle Mirand, où se voit le passage progressif d'une technique produite à une technique issue d'un véritable processus d'apprentissage singulier (Arrond, "L'histoire récente de l'EP : les rapports de l'EPA aux techniques corporelles", 1996). Ce changement de paradigme "qui suit" (l. 7) notamment à travers l'émergence des théories de l'apprentissage motric (Schmidt & Lee, Motor control and learning : a behavioral emphasis, 1982) implique de nouvelles réflexions sur les modalités d'apprentissage que Mirand, Massenach et Motta mettent en œuvre dès 1982 à l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) au département de didactique des disciplines. Finalement, la fonctionnalité de la technique semble être privilégiée afin qu'elle permette les progrès de chacun, c'est pourquoi un nouveau "rôle de professeur" (l. 1) devient "réfléchi" (Selon, Le professeur réfléchi, 1994) s'attache à différencier les conditions d'enseignement, à dorénavant prendre en compte le point de vue de l'élève lors de situations de résolution de problème valorisant le processus de réflexion, ainsi qu'à évaluer plus régulièrement les élèves pour identifier les progrès (Massenach & Mirand, "L'évaluation formative en EPS des collèges", INRP, 1987).

Toutefois, des "obstacles et des difficultés" (l. 8) dans la mise en œuvre des programmes d'EPS causés donner une色彩 à la discipline et une orientation des pratiques, ont pu créer de l'incompréhension" (l. 9) chez de nombreux enseignants. En effet, alors qu'une certaine concordance s'établit entre les pensées de Parlebas, Hibard, Pineau et Delaunay autour d'une didactique de l'EPS (Pineau, Introduction à une didactique de l'EPS, 1990) visant à faire émerger des principes moteurs communs à travers des supports techniques qui ne seraient que des moyens, une didactique des APS défendue notamment par Mirand et Céard (Céard, "Pour une conception unitaire de l'EPS", 1990) s'attache à faire appel à la culture des spécialités sportives

dans le même où l'enseignement technique sportif véhicule avec elle une culture (Mauris, les techniques du corps, 1934) et relèvent d'un objectif éducatif majeur. Alors que le rapport du nouveau directeur de 1994 pour le SNETP, avec qui Mirand collabore activement, entraîne la création d'un nouveau Groupe Technique Disciplinaire dans le but de rédiger les programmes de 1996 à 1998, force est de constater que les textes officiels des années 1980 et 1990 auront davantage été guidés par l'électisme que par la synthèse laissant entrevoir un retour aux conceptions traditionnelles des spécialités sportives dont Parbellec regrette "l'habillement psychologisant" (Parbellec, "Avez-vous mangé?", 1998) et le manque de crédibilité scientifique dont le concept inductif de Mirand a témoigné (Mauris, Histoire de l'EPS sous la V^e République : la lente promesse, 2004).

Dès lors, le libéto-pédagogique à laquelle les enseignants sont confrontés génère des "dissonances" (l.9) qui vont traduire notamment la prépondérance des spécialités sportives de boxe telles que le gymnastique, l'athlétisme et les sports collectifs (Bessy, "Nouvelles pratiques sportives de boxe?", 1991). Par ailleurs, l'intégration des données fournies par la didactique ou la psychobiologie montre parfois dans certaines pratiques qui font acte d'un "technicisme mortifié" (Bran-Antony, "Caractéristiques des situations didactiques proposées par les enseignants d'EPS en collège - lycée", 2003), laissant peu de place aux interactions, et privant les formes de jeu et des techniques rigides (prescription du renvoi direct et situations de résistance technique).

Ainsi, la manière dont la discipline a évolué des années 1980 à 2000 est marquée par une différenciation des supports techniques, non plus cours comme des pure produits à œuvrer mais également comme des moyens d'enrichissement de la matricité appuyés par des sciences humaines nouvelles. Bien qu'une certaine insertion des les pratiques soit perceptible, une brèche s'ouvre en 2000 avec les programmes d'EPS des lycées et l'arrivée des activités d'entretien de soi et d'une articulation plus fine entre les apports théoriques et les pratiques de terrain.

Alors que les rédacteurs des programmes renouent avec l' exigence de dématérialisation qualitative de l'enseignement visant à "se plus mettre au bar de l'EPS le bœuf et le petit os" (Klein, "Les programmes d'EPS bœufs", Pernot EPSS, 2001), la différenciation toujours plus grande des techniques, à laquelle fait allusion Mirord, se poursuit avec notamment l'introduction de la composante culturelle 5 ("orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi") des les programmes du cycle terminal de 2001. Rendant aux besoins de personnalisation des projets et des parcours mais également aux injonctions de santé rappelées dans les programmes de 2019 ("construire durablement sa santé"; BO spécial n°1 du 22/01/2019), les activités de développement de soi marquent une rupture avec les spécialités sportives et marquent l'évolution de l'EPS des années 2000 et 2010. Ce "passus de l'EP" (l. 9), qui était par ailleurs préfiguré par les travaux de l'IAPPS (Mirord & Phellemme, "Éducation à la santé : évolution théorique et contribution de l'EPS", IAPPS, 1988), s'accompagne d'une "forme nouvelle de pensée" relative au rapport aux disciplines fondamentales.

En effet, l'incidence des problématiques de terrain et de la difficulté à faire progresser chacun des élèves en fonction des contextes d'enseignement a amené un nouveau regard scientifique sur la discipline. Si Mirord plaidait pour l'intégration des données fournies par les disciplines fondamentales, il semblait qu'aujourd'hui il existe une co-détermination des apports théoriques et des données pratiques prélevées "in situ", se traduisant par une dématérialisation des redites de terrain (Séris, in Quidez, Les sciences du sport en mouvement : innovations et traditions théoriques en STAPS, 2012). La collecte de Durand "Pour l'acteur" (Pernot EPSS, 2000) témoigne de cette volonté de mieux articuler les données théoriques fondamentales (biomécanique, physiologie, psychologie, sociologie, etc.) avec les problématiques de terrain. De la même manière le groupe "Analyse de pratique" de l'AEEPS (agréé au Ministère de l'éducation nationale en 2017) créé en 2005 par Durand et Cibert traduit cette volonté de favoriser les innovations en faveur d'un enseignement de l'EPS mieux adapté aux différents contextes d'enseignement et permettant à chaque enseignant d'adapter ses pratiques. Cette évolution de l'EPS vers davantage d'adaptation et de créativité de la part des enseignants peut également être

Concours section : AGRÉGATION EXTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPO
Epreuve matière : DISSERTATION 1
N° Anonymat : N231NAT1029996 Nombre de pages : 16

17 / 20

Epreuve - Matière : 101-03-66 Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillets officiel.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

à travers une formation en IESPE (2010) nécessitant des allers-retours entre une formation de terrain lors de stages et une formation théorique aux disciplines fondamentales, s'aderant par l'examen du CAPEPS en Master 2 où l'issue d'un parcours nécessitant "d'accéder à l'aptitude à l'intégration" (l. 13) de données scientifiques et pratiques.

Dès lors, cette flexibilité des exigences qui exige l'adaptation aux différents publics et aux différents contextes s'accompagne d'une dérégulation plus grande et d'un "double principe de liberté pédagogique et de responsabilité" (BO spécial n°8 du 11/04/2010) vis-à-vis des contenus à enseigner. Dès lors, il semblerait que le "type de professeur" (l. 1) recherche soit celui d'un "ingénieur de la mobilité", "polytechnicien des APSA" mais aussi "généraliste de l'éducation" (Volondat, "Piffo", in Seize & Terci, L'EPS de demain, 2010). Ainsi, la mise en place de formes de pratique scolaire peuvent recouvrir des formes variées (jeux, pratiques collectives, etc.) devant un moyen d'assurer la culture des APSA aux pratiquants scolaires et de terrain (Maldriet al., "Formes de pratique scolaire : propos de une démarche de caractérisation et d'illustration", 2010).

Cependant, les "formes nouvelles de partie" (l. 15) approuvées dans les années 2000 et l'accentuation des contenus théoriques et pratiques en formation pose certains difficultés. L'exigence de répondre aux enjeux scolaires d'acquisition de compétences

17/19

évoqués sur le présupposé du paradigme de la complexité (Noia, "Introduction à la pensée complexe", 1990) pose notamment des obstacles d'un point de vue épistémologique (Collmann & Delignier, "À propos des obstacles épistémologiques à l'enseignement du concept de compétence"; 2016) car les compétences sont difficiles à objectiver. Des enseignants peuvent faire le choix de mettre en œuvre des situations telles que la "montante-descendante" pour lesquelles les résultats sont tangibles (Vicoli & Petot, "Évaluation de la complexité et complexité de l'évaluation", AFRAPS, 2020) ou se recentrer sur des pratiques sportives traditionnelles du champ d'apprentissage 1 ou 4 (Clai-Poux, "Les nouveaux programmes d'EPS", 2019) au risque de faire appel à des supports dont la dimension ludique apparaît suspecte (Cambaz & Hoibrink, "Quelle culture corporelle à l'école?", 2009). Finalement, il apparaît que les enseignants "luttent" des diverses données à la fois scientifiques et pratiques pour ajuster à la moitié leur enseignement (Thivierge & Lele, "Les apports scientifiques de l'apprentissage motric", 2021), dément encore aujourd'hui à la discipline une forme d'"électisme" (l. 3) intégrant plus ou moins les "spécialités sportives" (l. 12) qui dépeint

Mérand.

À l'heure de notre réflexion, nous avons discuté les projets de Mirand au regard de l'évolution de la discipline EPS, en identifiant un "progrès de l'EPS" (l. 9) au sens de Mirand, découlant d'une différenciation des techniques enseignées et d'une intégration progressive de données fournies par les disciplines fondamentales depuis 1967. Caractérisée par un "usage de professeur" (l. 1) à chaque époque, la discipline a évolué en passant d'un usage majoritaire des "spécialités sportives" (l. 12) compétitives dont la technique est appliquée à l'enfant via les données de la psychologie du développement notamment, jusqu'à une diversification de l'EPSA vers une conception éducative de formes de pratique scolaire répondant à des problématiques de terrain et d'individualisation non cantonnées aux fondements théoriques issus des "disciplines fondamentales" dont parle Mirand (l. 13-16).

Cependant, des "difficultés" de mise en œuvre ou des "obstacles" de conception notamment d'un point de vue épistémologique ont pu soit freiner soit catalyser l'évolution de l'EPS dès le sens du "progrès" (l. 9) au sens de Mirand.

À l'heure de conclure, nous souhaiterions mentionner l'honorabilisation des appuis scientifiques au service d'un projet scolaire global, illustrée par la création du conseil scientifique de l'éducation nationale en 2018. Si des "sciences nouvelles" (l. 5) dans le domaine scolaire telles que les neurosciences participent au renouvellement des méthodes d'enseignement (metacognition, prise en compte des émotions, etc.), peuvent-elles accompagner la différenciation des "techniques" et des "spécialités sportives" enseignées en EPS ?

..... /